



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2023))¹⁾

Clinique du Ried

Chambre CONFORT

Une chambre privative disposant d'une salle de bain privative, d'une table, d'une chaise, d'un fauteuil et d'un lit 90cm.

110 €

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative disposant d'une salle de bain privative, d'une table, d'une chaise, une télévision, d'un fauteuil et d'un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : nécessaire de toilette, une carte de consommation d'une valeur de 20 euros pour la machine à café, une prestation coiffure et une prestation pédicure-podologue pendant le séjour.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

165 €

Chambre PRESTIGE

Une chambre privative disposant d'une salle de bain privative, d'une table, d'une chaise, d'un fauteuil et d'un lit 90cm. Un coffre-fort vous est mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : nécessaire de toilette, un bouquet de fleur hebdomadaire, une prestation coiffure vous est offerte par quinzaine, ainsi qu'une prestation pédicure-podologue pendant le séjour.

La télévision, l'abonnement téléphonique et l'accès au WIFI vous sont offerts.

360 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr